



LE JOURNAL

Ambiance de fête et souci d'un monde meilleur...

Notre Journal prend toujours plaisir à se pencher sur les souvenirs de nos villages, sans négliger pour autant notre présent ou diverses perspectives d'avenir.

A chaque fois, il est épatant – rassurant ? – de constater comme des personnes peuvent s'investir, d'une façon ou d'une autre, pour leur localité voire même pour l'humanité en général, ici ou ailleurs.

Ce numéro 8 respire donc le social et le souci d'un monde meilleur dans une ambiance de fête : on n'y mentionne pas moins de quatre fêtes d'anniversaires, passées ou à venir !

Quelques vues de Saint-Martin au fil des décennies mettent en perspective « géographique » le temps des débuts de notre Ski-club, vénérable institution qui a déjà vécu 34 de siècle. Quels changements depuis une photo représentant l'église de Saint-Martin en 1904 jusqu'à celle d'un jeune skieur actuel, dûment casqué !

La page 3 de notre Journal est en forme de points de suspension... Notre imagination fera le lien avec le village d'aujourd'hui !

Des modifications, il en intervient régulièrement aussi au niveau des lois régissant le fonctionnement complexe de notre société. L'agriculture et son secteur animalier n'y échappe pas.

Les premiers à être confrontés en ligne directe aux lois et à s'engager pour le fonctionnement de nos trois villages oeuvrent bien sûr au sein du conseil communal. Et nous sommes heureux de lire ici que notre nouveau conseil s'est constitué lors de sa première séance du mardi 18 février.

Nous en profitons pour vous rappeler la fête commémorant les 10 ans de la Fusion de nos trois anciennes communes : le samedi 7 juin 2014.

Préparons-nous à fêter cet événement avec toute la convivialité et la bonne humeur coutumière en ce coin de Veveyse !

De nombreuses personnes s'investissent donc pour leurs prochains. Dans certains domaines, il est toutefois de plus en plus difficile de trouver de nouveaux collaborateurs. Espérons que les appels de l'Association d'Accueil Familial de Jour, ou de l'équipe du Passeport-Vacances trouveront ici, dans l'intérêt de nos rejetons, un écho favorable !

Pour terminer, nous lirons les pages concernant deux jeunes issus de notre commune. Le souci pour un monde meilleur, ici ou ailleurs, est le fil conducteur de ces deux thèmes. Souhaitons bonne chance à ces jeunes gens dans la poursuite de leurs idéaux !



Le mot du syndic

A nouveau 7 membres au Conseil communal !

C'est à l'Assemblée communale du 3 décembre 2013 que nous avons officiellement pris congé de Charlotte Fisler et Joseph Rigolet en les remerciant chaleureusement pour toutes ces années de travail et de dévouement au sein de notre Conseil communal.

A la suite de leur départ, le Conseil communal a dû organiser une élection complémentaire. L'entente communale est allée à la recherche de candidats et après les délais réglementaires et le dépôt des listes pour cette élection, c'est le 9 février 2014 que les citoyens de notre commune ont largement plébiscité Mme Sandra Gothuey et M. Cédric Borer.

Au nom du Conseil communal et de l'ensemble de la population, je les félicite pour cette brillante élection et je leur souhaite beaucoup de satisfaction dans l'accomplissement de cette nouvelle tâche ô combien passionnante. Je remercie également M. Philippe Corbaz pour l'intérêt qu'il a manifesté en déposant une liste électorale dans le cadre de cette élection.

Les deux nouveaux Conseillers ont été convoqués par la Préfecture le 12 février pour leur assermentation et c'est le 18 février que le Conseil communal s'est reconstitué dans un esprit collégial et une ambiance de confiance qui est obligatoire pour le bon déroulement des débats.

Suite à cette reconstitution je vous fais part de la nouvelle répartition des dicastères :

Gérard Buchs, Syndic : Administration générale, forêts, agriculture

Georges-Henri Débois, vice-Syndic : Aménagement du territoire, constructions

Roger Braillard : Finances et impôts, justice, feu, militaire, protection civile

Yves Currat : Environnement : adduction d'eau, protection des eaux, endiguements, ordures ménagères, déchèterie

Stéphane Rossier : Routes, transports, cimetièrre, bâtiments communaux, personnel technique

Sandra Gothuey : Santé, affaires sociales

Cédric Borer : Enseignement, formation, culture, loisirs, petite enfance

Je me réjouis que l'exécutif siège à nouveau au complet pour assumer au mieux l'ensemble des tâches et responsabilités qui lui sont confiées.

Nous ne sommes pas de trop à 7 personnes pour exercer ce mandat communal et relever les gros défis du district qui sont actuellement à l'étude, tels que transformations des EMS, du CO, assainissement du bâtiment de l'hôpital de Châtel, etc...

Pour ce qui est des investissements qu'il nous tient à cœur de réaliser tout prochainement, il y a la transformation du carrefour de Fiaugères avec sa sécurité routière, l'agrandissement du local du feu à Saint-Martin, la révision du PAL, sans oublier la bonne gestion des affaires courantes qui, espérons-le, retardera une augmentation du taux d'imposition qui n'est jamais très intéressante à soumettre en Assemblée communale.

Avec ce renouvellement au sein de l'exécutif et des forces et motivations nouvelles, j'espère pouvoir terminer cette législature 2011-2016 avec sérénité.

Au nom du Conseil communal je remercie l'ensemble de la population pour l'immense confiance témoignée envers son exécutif.

J'ai le plaisir de vous inviter à commémorer les 10 ans de la fusion de nos trois anciennes communes le samedi 7 juin 2014 à l'occasion d'une fête que le Conseil communal se réjouit d'organiser. Venez nombreux !

Gérard Buchs

Administration communale

Place du Village 3
Case postale 4
1609 Saint-Martin
Tél. 021.907.88.73
Fax 021.907.72.64

e-mail : commune@saint-martin-fr.ch

Horaire du secrétariat communal

lundi : 14h00 à 17h00
jeudi : 09h00 à 11h30
14h00 à 18h30

Horaire de la caisse communale

mardi : 15h00 à 18h00

Le Ski-club de Saint-Martin 1939-2014 75 ans d'existence



Notre club et ses activités

C'est durant l'hiver 1938-1939 que le Ski-Club St-Martin est né, officiellement en mars 1939 par sa 1ère assemblée officielle et l'acceptation des premiers statuts.

Notre club, comptant plus de 250 membres, est très actif par :

- la formation de jeunes au sport du ski, de jeunes compétiteurs au niveau fribourgeois et romand.
- l'organisation de courses fribourgeoises, romandes ou populaires
- l'entretien du Parcours VITA sis dans les tourbières de Fiaugères (ceci depuis sa création en 1978 par nos soins).
- des journées à thèmes en été ou courses internes en hiver (dont notre mémorable parallèle).
- des manifestations locales au sein de l'USL de St-Martin ou la présence de membres comme moniteurs lors du camp de ski scolaire.



Durant tout le week-end, une exposition-photos retracera la vie de notre club.

La manifestation

C'est pourquoi, nous avons retenu les dates du **31 juillet au 3 août 2014** pour fêter dignement ce jubilé.

Ce qui est le plus étonnant, c'est le choix de la période d'été, mais nous avons voulu laisser place à notre sport favori et au déroulement des différentes courses de compétition durant l'hiver, afin que chacun puisse profiter au mieux de cette fête avec les différents clubs et amis de notre société.

Le programme sera très diversifié avec en premier lieu la manifestation du 1er août : feu pyrotechnique, partie officielle avec un invité surprise de grande renommée et concert de Jo Mettraux.

La journée du samedi débutera avec diverses activités ludiques et sportives ouvertes à tous dans le village de St-Martin, suivie d'une disco pour les jeunes et de différents concerts d'artistes régionaux dont Tafta et Emilie Zoé.

Nous clôturerons nos festivités par une journée officielle le dimanche 3 août avec repas de gala et animation. Notre manifestation se verra conviviale, représentative de la créativité et de la diversité de notre club.

Nous espérons que cette manifestation sera, durant ce long week-end, le point de convergence de nos membres, de nos amis et de la population d'ici et d'ailleurs.

Au nom du comité d'organisation

Christian Rouiller
Président du comité d'organisation

Site internet : www.75eme.ch & www.ski-club-st-martin.ch

Infos d'hier, d'aujourd'hui et pour demain...

Assemblée communale du 3 décembre 2013

Un nouveau règlement communal a été adopté, celui concernant le droit de cité. Il régit les procédures de naturalisations (il est basé sur le règlement-type cantonal). Au niveau communal, la personne est auditionnée par la commission de naturalisation qui donne son préavis, suivi de celui du conseil communal qui retourne le dossier au Service de l'état civil et des naturalisations pour la suite au niveau fédéral et cantonal.

Stéphane Rossier remplace Eric Cornaro au sein de la commission des naturalisations.

Le règlement organique du service de défense contre l'incendie et de lutte contre les éléments naturels est modifié au niveau de l'art 10. Dorénavant, il sera possible de facturer au particulier le montant d'une intervention par exemple lors de fuite d'huile sur la chaussée. Auparavant les communes prenaient elles-mêmes en charge ces frais.

Modification des statuts du Réseau Santé Veveysse, qui devient le Réseau Santé et Social de la Veveysse (RSSV).

Le budget de fonctionnement boucle avec un total des charges de CHF 4'039'680.00 et un total des revenus de CHF 3'947'320.00. Pour la quatrième année consécutive, le budget est déficitaire (2.2%) et la commune vit sur ses réserves. Le budget d'investissements se solde par un excédent de charges de CHF 1'492'470.00.

Nouveaux investissements prévus : l'agrandissement du local du feu dans le complexe communal, la construction d'un abri pour les bus scolaires sur les places de parc entre l'église et l'école, l'assainissement du ruisseau le Chevillard (frontière Fiaugères- Grattavache), un complément de CHF 42'000.- pour l'achat de la parcelle art.7 RF. Les autres montants sont des reports des années précédentes.

Une information est faite au sujet de l'aménagement du carrefour de Fiaugères.

Suite à leurs démissions, Charlotte Fisler et Joseph Rigolet, conseillers sortants, sont remerciés personnellement par le conseil communal. Vincent Vial, commandant remplaçant du CSPI, remercie Joseph Rigolet de la part du CSPI Le Flon/ Saint-Martin.

Il y a 10 ans déjà avait lieu la fusion de nos trois communes. **Retenez la date du 7 juin 2014**, nous fêterons les 10 ans de la fusion de Besencens, Fiaugères et Saint-Martin.

Programme de la Fête des 10 ans de la Fusion, au Banc de la Fusion :

- Slow-up convergeant (chacun son choix de « mobilité douce » pour rejoindre la place de fête)
- Cantine et bar au Banc de la Fusion
- « Fondue-en-Fusion » à midi
- Fusion de desserts (préparations apportées par tout un chacun)

Chaque année, la distribution des sapins de Noël permet à la commune de transmettre un don à une association.

Ce Noël, CHF 300.- ont été versés aux Cartons du Coeur qui vous remercient pour ce geste.

Horaires de la déchèterie d'Oron-la-Ville

Entreprises :

Lundi après-midi de 13h à 15h

Particuliers :

Lundi après-midi de 15h à 18h

Mercredi après-midi de 13h30 à 19h (d'avril à octobre)

Samedi matin de 8h à 12h

29.1.2014
L'équipe des courtous
du cœur de la Veveysse vous
souhaite une bonne année 2014
et vous remercie chaleureusement
pour votre "cadeau de NOËL" (300.-FRC)
Avec mes meilleurs
salutations
H. Imeche H. Schliemann

Ce journal est avant tout le vôtre.

Nous attendons vos réactions, vos commentaires et suggestions. Donnez-nous des idées de sujet ou de rubrique, des filons, des noms de personnes à qui nous adresser et qui sait: écrivez vous-même un article ?!

Contact : journal@saint-martin-fr.ch

Il était une fois ... Saint-Martin ...



Carte postale datée de 1904



Carte postale datée de 1906



Carte postale datée de 1916



Carte postale datée de 1942



Vue aérienne datée de 1970



Vue aérienne datée de 1990

Ce journal est avant tout le vôtre.

Ainsi si vous possédez des documents ou des photos anciennes qui pourraient intéresser nos concitoyens, si vous avez connaissances d'anecdotes ou histoires anciennes qui pourraient raconter la vie d'antan dans notre village, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous sommes reconnaissants pour tous les témoignages qui pourraient enrichir notre rubrique « Le Saint-Martin d'hier »

Contact : journal@saint-martin-fr.ch ou téléphone : 021.907.88.73

L'ordonnance fédérale sur la protection des animaux de rente protège aussi les humains

A l'aube de l'humanité, les hommes étaient logés à la même enseigne que les animaux. Pour se nourrir, ils devaient tous chasser, pêcher, récolter baies et fruits.

Au fil du temps, **les hommes commencèrent à domestiquer les animaux.** Il s'agissait de les confiner dans un espace restreint pour les avoir « sous la main » et ainsi faciliter l'approvisionnement en nourriture pour la communauté. C'est le début de l'agriculture moderne et la perspective pour l'humanité de développer d'autres activités. On commença d'abord avec de petits animaux comme les chèvres ou les porcs sauvages, puis les aurochs (ancêtres des bovins) et finalement les chevaux. C'était (et c'est toujours) une relation fragile, les animaux passant du statut de chassés à celui de domestiqués, autant dire que les craintes étaient fondées.

Au fil des siècles, on commença à garder de plus en plus d'animaux, de faire des réserves de foin pour l'hiver. Cette croissance conduisit, au 20ème siècle, au terrible système de batteries (plus spécialement pour les volailles et les porcs), sortes d'usines à viande absolument irrespectueuses du bien-être des animaux. C'est essentiellement un souci de rentabilité qui favorisa ce genre d'excès, poussé de surcroît par la pression sur les prix induite par les grands distributeurs qui, entre-temps, s'étaient approprié les marchés.

En Suisse, les batteries ont été rapidement interdites. Par contre, en Europe, ce système d'élevage est encore toléré avec des délais transitoires. Dans d'autres parties du monde, la question ne se pose pas. La vie en batterie constitue le pain quotidien de la majeure partie des animaux de rente sur la planète. Pour contourner des lois trop contraignantes, certains industriels n'hésitent pas à délocaliser leur production dans des pays moins restrictifs pour réimporter ensuite la marchandise sur de juteux marchés occidentaux.

L'article 80 de la Constitution Fédérale, datant d'une quarantaine d'années, dit ceci :

La Confédération légifère sur la protection des animaux ;

Elle règle en particuliers :

- La garde des animaux et la manière de les traiter ;
- L'expérimentation animale et les atteintes à l'intégrité des animaux vivants ;
- L'utilisation des animaux ;
- L'importation.

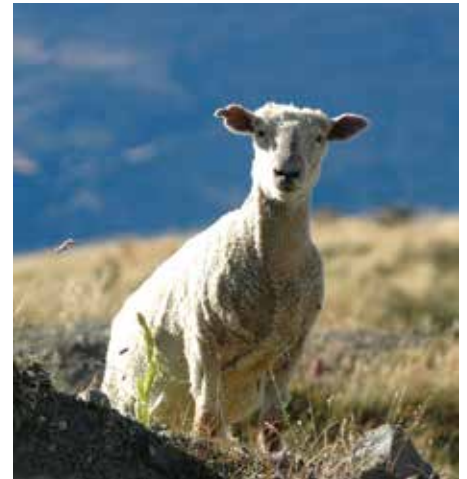
Des lois ont été édictées, sous la forme d'ordonnances, pour la protection des animaux de compagnie ainsi que des animaux de rentes.

Faire des lois, c'est une chose... mais comment savoir ce qui constitue véritablement le bien-être de ces créatures ?

Les milieux concernés eurent recours à des éthologistes (étude du comportement animal sur les plans de l'évolution, la domestication, la sensibilité, etc). C'est sur la base des indications de ces chercheurs que le légiférant a défini les notions de volumes, d'espace, de soins nécessaires au bien-être des animaux. Pour chaque espèce, des directives techniques ont été élaborées, sous l'égide des Offices Vétérinaires Cantonaux et Fédéral.

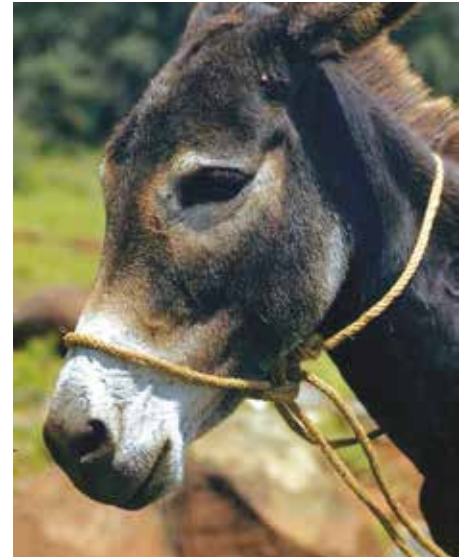


Sur cette base, toutes les fermes suisses sont contrôlées et mesurées. Les nouvelles constructions font l'objet d'une enquête et doivent répondre aux exigences de l'Office Vétérinaire pour obtenir le permis de construire. Les aspects relatifs aux installations et à la qualité sont également régulièrement évalués. Il s'agit de contrôler l'espace, l'alimentation, l'abreuvement, la qualité de l'air et de la lumière, le nombre d'animaux dans les enclos, l'occupation, les sorties, les blessures et les soins. Les détenteurs doivent entre autres notifier dans un journal les sorties, les soins vétérinaires, les médicaments utilisés, les délais d'attente... ils doivent aussi pouvoir attester des composants alimentaires, mais aussi de leur formation professionnelle et de leur perfectionnement.



Malgré tout le bien que l'on peut penser sur les effets de cette ordonnance, il arrive malheureusement que ces règlements occasionnent quelques faux pas. Par exemple, pour ce qui concerne les chevaux, le critère des contacts sociaux ont joué de mauvais tours à certains d'entre eux. L'ordonnance spécifiant que les équidés doivent être gardés en groupe, tous les chevaux détenus seuls ou avec leurs copines les vaches, pour une paisible retraite après de nombreux services rendus, ont dû être abattus par leur propriétaire rendus à l'évidence par l'intransigeance des services vétérinaires. C'est seulement bien plus tard, que les services concernés ont décrété la mesure excessive... trop tard pour une grande majorité des chevaux concernés.

Les objectifs de cette réglementation sont avant tout le respect et le bien-être des animaux. Mais ils sont aussi économiques, puisque des animaux calmes et bien soignés prospèrent mieux et produisent plus. Enfin, ils sont également qualitatifs, puisqu'il semble évident que de l'étable à la table, des animaux en bonne santé, faisant l'objet de contrôles réguliers, élevés dans de bonnes conditions d'hygiène et de bien-être, constituent une base pour des denrées alimentaires de haute qualité, préservant ainsi aussi la santé de l'être humain.



Marc Piccand et Anouk Hutmacher

Le social

Le passeport-vacances ne survivra qu'avec votre aide !

Chaque année, nous avons besoin de nouveaux bénévoles.

En effet, l'animation qui occupe plus de 600 enfants de toute la Veveyse durant les deux premières semaines des vacances de juillet a un besoin urgent de soutien. Face à l'augmentation des enfants dans notre région, les organisateurs actuels se trouveront vite dépassés.

Plus de passeport ! Nous n'aimerions pas en arriver là !

C'est pourquoi nous faisons cet appel aux parents, personnes majeures, retraités... vous ! L'implication peut se faire selon la disponibilité et l'intérêt de chacun : nous avons besoin d'accompagnateurs, de chauffeurs, de responsables d'activités. Il s'agit également d'apprécier le contact avec les enfants.

Même si vous hésitez ou doutez de vos capacités à faire cela, n'hésitez pas à appeler :
HELMSTETTER Danièle : 021 907 62 73 ou 078 611 55 01
presidence@pas-vac-veveyse.ch ou secretariat@pas-vac-veveyse.ch.

Projet de construction de Dômes pour la communauté autochtone Mocovi de «Com-Caia» Santa Fe, Argentine

La communauté Mocovi, Com-Caia, Argentine

Les Mocovi sont un peuple autochtone d'Argentine, originaire du Chaco, dans le Nord du pays.

Après les conquêtes espagnoles ils furent déplacés vers le « Littoral », dans le centre ouest du pays où se trouve la province de Santa Fe. Il existe dans cette province plusieurs communautés, établies depuis quelques années dans des terrains cédés par le gouvernement. Ce sont pour la plupart des terrains vierges, sans la moindre végétation, où les vents forts du sud-est ravagent et détruisent tout sur leur passage.

Dû au précaire mode de vie que mènent ces communautés, dans d'instables « ranchos » faits de tôles et de toiles, sans électricité ni eau courante, ou vivent plusieurs familles réunies, il est fréquent de voir leurs habitations s'envoler, blessant ou tuant ses occupants et les laissant à la merci des intempéries. Le centre communautaire de Com-Caia, fait de brique et de terre, est la seule construction stable du terrain.

Ces dernières années, Santa Fe et tout le littoral ouest du pays ont dû affronter plusieurs tempêtes avec de fortes pluies, de la grêle et des vents allant à plus de 150km/h, provoquant d'énormes inondations et des destructions considérables dans toute la région. La communauté Com-Caia a tout particulièrement été touchée dû à son emplacement si exposé aux fortes tempêtes et plusieurs familles ont dû affronter les constants ouragans sans avoir de toit pour se réfugier.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes un groupe de personnes libres et engagées, menant différentes actions au service du bien commun, réunissant des gens de toutes races, religions, idéologies politiques ou philosophiques et partageant le même objectif de paix et d'union entre les peuples.

Des Dômes pour Com-Caia

Suites aux désastres provoqués par les tempêtes de ces derniers temps, nous avons décidé d'agir et nous nous sommes proposé d'installer, pour Com-Caia, de nouvelles habitations ainsi qu'un nouveau centre cérémonial capables de résister aux vents puissants et aux fortes intempéries.

Cette proposition a été reçue avec beaucoup de joie et d'enthousiasme par le chef spirituel des Mocovi, Don Aurelio, voyant ici la possibilité de reconstruire leur communauté et la chance d'apprendre une nouvelle technique de construction simple, robuste et similaire à celles que bâtissaient leurs ancêtres.

La micro-entreprise « Santa Fe Domos », fabriquant les structures de dômes géodésiques, a décidé d'offrir son savoir-faire et sa main d'œuvre pour la construction des nouvelles structures de la communauté.

Le dôme a la particularité, de par sa forme aérodynamique, de résister aux vents les plus forts et de par sa structure simple et forte, de se construire avec 3 fois moins de matériel qu'une habitation ordinaire.



Le projet

La première partie du projet avait pour but d'offrir quatre dômes construits en collaboration avec la communauté. Trois seront faits pour que des familles puissent y vivre et un comme centre cérémonial. Ces 4 dômes seront posés sur des decks (plateformes) surélevés, ancrés au sol, pour éviter tout type d'inondations.

Cette partie sera également accompagnée par la réalisation d'un parc pour enfants, muni de jeux et d'un labyrinthe, tel que nous l'avons réalisé dans le parc fédéral de Santa Fe. Cette dernière initiative est une demande directe du chef spirituel Don Aurelio et de toute la communauté.

La deuxième partie du projet a pour but d'enseigner aux autochtones comment construire ces dômes, tout en les laissant s'inspirer de leur savoir inné, pour qu'ils puissent apporter eux-mêmes tout leur génie à la construction de ces structures géométriques. Nous leur fournissons les plans, le savoir-faire et un suivi constant pour leur réalisation.

Ces deux premières parties sont une première phase de travail en commun avec la communauté. Si nous parvenons à atteindre les objectifs fixés et si la communauté le désire, notre intention est de continuer à travailler avec eux à l'avenir, en apportant notre aide pour améliorer leurs conditions de vie.

Ce dont nous avons besoin

Pour la réalisation de la première et de la deuxième partie du projet, nous avons établi les coûts de la construction des quatre dômes, de l'achat des premiers jeux du parc pour enfants et des plantes et arbres pour embellir le labyrinthe.

Prix estimé pour la première partie du projet: 12'000 CHF

Depuis Saint-Martin

Depuis le début de l'année 2013, Nicolas Roth, enfant de Saint-Martin, et toute sa famille participent activement au projet. Que ce soit en Suisse ou en Argentine, tout le monde a mis la main à la pâte pour aider ces idées à devenir réalité.

Février 2013

La commune du village de St-Martin apporte également son aide et fait un don pour soutenir le projet...

Nous souhaitons remercier toutes les personnes sensibles et les diverses institutions, plus particulièrement la commune de Saint-Martin, qui nous soutiennent depuis le début et nous aident à réaliser peu à peu ce projet d'amour et de fraternité entre les peuples.



Eté 2013

Des élèves de 5ème année de l'école de Saint-Martin ont créé des pots habillés en crochet et de jolis colliers en forme de cœur pour exprimer leur solidarité avec le projet et récolter des fonds.

Pour finir, grâce aux médias les gens ont pris conscience des nécessités de ce peuple et de nombreuses personnes se sont impliquées. Concrètement ils ont pu fournir un réservoir d'eau de 3000 litres et envisager d'amener l'électricité à la communauté.

Don Aurelio, le chef Spirituel des Mocovi, nous adresse un message pour remercier toutes les personnes participant à ce projet qui leur permet de vivre chaque jour de mieux en mieux.

Merci du fond du cœur à toutes les personnes qui ont oeuvré pour développer ce rêve.

La famille Roth

Vous pouvez suivre toute l'actualité du projet sur le site Internet : <http://ciudadeluz.com.ar/domes-pour-com-caia>



En tant que sociétaire Raiffeisen, découvrez la Suisse orientale à moitié prix.

Raiffeisen Suisse
 Raiffeisen Suisse
 Raiffeisen Suisse
 Raiffeisen Suisse
 Raiffeisen Suisse

www.raiffeisen.ch
RAIFFEISEN

GARAGE DU CRÉT

AGENT OPEL




VENTE ET REPARATIONS
TOUTES MARQUES
WWW.GARAGEINDICRÉT.COM

YVES BILLY, PROPRIÉTAIRE
 1661 LE CRÉT
 TEL. 028 918 54 29

ROUTE DE DIERZ 167
 1668 VITTELBACH
 TEL. 028 712 66 04

COURS DE GUITARE de 5 à 65 ans

Guitare et Chanson
 10000 55 04



www.guitare-bu.ch
 Les cours sont offerts par le service de la culture de la ville de Bu.



Tendres Pattes

10000 55 04
 10000 55 04
 10000 55 04

10000 55 04
 10000 55 04
 10000 55 04



L'Atelier Indigo

Exposition d'Art, Danse et Peinture
 mardi, mercredi, jeudi
 10h - 12h / 14h - 17h
 10000 55 04

Atelier de Danse
 mardi, mercredi, jeudi
 10h - 12h / 14h - 17h
 10000 55 04

Atelier de Peinture
 mardi, mercredi, jeudi
 10h - 12h / 14h - 17h
 10000 55 04

Cours pour enfants dès 5 ans, adolescents et adultes.

Stage de 5 jours à Péque
 du 14 au 18 août 2014

Stage de 3 jours en été
 du 26 au 28 août 2014

Rencontre de l'Atelier Indigo
 lundi 1^{er} septembre 2014

Exposition de l'École
 à la galerie Image-Inc
 les 10, 11, 14 et 15 juin 2014

Club de Scrabble *Les Mots-en-Veveyse* 10ème anniversaire

Le 21 septembre 2013, le club de scrabble *Les Mots-en-Veveyse* a fêté ses 10 ans d'existence.

Gâteau d'anniversaire, fleurs, petite attention à chaque joueur, tout ce qu'il faut pour fêter l'événement avec un premier tournoi homologué organisé à St-Martin.

Cent trente joueurs sont venus de toute la Suisse romande, à la salle polyvalente, pour jouer deux parties. Ceci a pris tout un après-midi, car il faut près de deux heures trente pour jouer une partie en duplicate, sortir les résultats, publier le classement de chaque joueur et procéder à la distribution des prix.

Le Scrabble en Suisse et en chiffres

La Fédération Suisse de Scrabble (www.fssc.ch) a été créée en 1977. Elle compte aujourd'hui 60 clubs, dont 28 scolaires, et plus de 500 licenciés dans toute la Suisse romande.

Les joueurs sont répartis en cinq catégories :

- les jeunes (qui sont subdivisés en poussins, benjamins, cadets et juniors)
- les espoirs, les seniors, les vermeils et les diamants.

Les tournois sont organisés par les clubs, tour à tour, selon leurs possibilités et remplissent bien l'agenda tout au long de l'année. Ainsi, l'on peut jouer à Genève, à Sion, à La Chaux-de-Fonds, à Pully, à Montreux, à Fribourg, etc. Tant qu'on a le temps et l'envie, tout est possible. Chacun peut y participer, quels que soient ses résultats.

Dans un tournoi, les différentes catégories jouent ensemble, les diamants et les vermeils côtoient les poussins, aspect très sympathique et enrichissant du scrabble. Les classements sont constamment tenus à jour.

Il est aussi possible de faire du « scrabble tourisme » en participant à des semaines organisées au Maroc, aux Canaries, en Tunisie ou même en Méditerranée sous forme de croisière, ceci au départ de Paris. Ces semaines sont ouvertes à tous les Suisses qui le souhaitent.

Un simultané mondial est joué au début janvier de chaque année et concerne toute la planète francophone. Il doit se jouer dans tous les pays concernés à 13 h 30 précises (le 11 janvier pour l'année 2014 par exemple). Peut-être qu'au Québec, la partie se joue le matin...

Chaque année, **un championnat du monde de scrabble** est organisé par une Fédération, à tour de rôle. Il y a trois ans, c'était à Montreux, il y a deux ans à Montauban, l'année dernière à Rimouski au Québec et l'année prochaine à Aix-les-Bains.

Les scrabbleurs de chaque club se rencontrent une à deux fois par semaine.

à Saint-Martin, nous jouons chaque jeudi à 19 h 30 en hiver et à 20 heures en été.

Depuis peu et pour attirer des jeunes, nous jouons à 19 heures le dernier jeudi du mois. Notre section « jeunes » est la plus grande de Suisse. Elle s'appelle **Scrabble-Sandwich** et compte 9 élèves des 6, 7 et 8ème HarmoS (4-5-6P) qui viennent jouer les mardis entre 11 h 30 et 13 h 15.

Chacun est cordialement invité à venir voir si ce sport lui plaît. Ce n'est pas pour la compétition mais surtout pour le plaisir des mots, pour en apprendre de nouveaux, pour jouer sur la grille et partager notre goût pour notre belle langue française.



Association d'Accueil Familial de Jour de la Veveyse (AAFJV)



L'accueil familial de jour est une association privée, à but non lucratif, créée en 1987 et mandatée par l'Etat pour la surveillance des milieux d'accueil.

L'association s'occupe de l'accueil de petits enfants, de leur naissance jusqu'à la fin de leur scolarité primaire, au domicile d'une assistante parentale (maman de jour agréée).

Les parents plaçants

Sont membres de cette association et bénéficient d'un encadrement professionnel qui gère les contacts entre parents plaçants et assistantes parentales ainsi que les conditions administratives (coordination, facturation, assurances, etc.)

L'enfant

est accueilli chez une assistante parentale pour une journée, une demi-journée ou quelques heures par jour. L'encadrement par l'association permettra d'avoir tous les outils en main pour que l'enfant puisse s'épanouir et se sentir en confiance dans sa famille d'accueil.

Les tarifs

pour la garde d'enfants auprès d'une assistante parentale de l'association sont déterminés en fonction de la capacité financière des parents.

Les mamans de jour

agréées par l'association ont le titre d'assistantes parentales. Elles sont au bénéfice d'une formation reconnue et financée en partie par l'Etat de Fribourg. Ce statut est une garantie d'un accueil de qualité.

L'assistante parentale doit:

- être chaleureuse et motivée
- avoir du plaisir et du temps à partager avec les enfants qu'elle accueille
- faire preuve de respect, de compréhension, de tolérance, de patience ainsi que d'ouverture au dialogue, envers les enfants qui lui sont confiés et vis-à-vis des parents
- avoir un sens de l'organisation et de la coordination et faire preuve de souplesse
- avoir la volonté d'apprendre et de se former en permanence.

C'est par l'intermédiaire de l'association, à laquelle elle est affiliée, que l'assistante parentale reçoit des mandats de garde pour les enfants. Par ce biais, elle bénéficie :

- de conseils et d'un accompagnement par une coordinatrice diplômée
- d'une rémunération garantie en fonction des heures de travail
- d'une couverture sociale légale (AVS/AI, ass. chômage, ass. accident, RC)
- d'une formation de base et d'une formation continue, de conseils et de soutien en matière d'éducation
- d'une représentante au sein du comité

L'Association d'Accueil Familial de Jour de la Veveyse recherche des

ASSISTANTES PARENTALES

Vous aimez les enfants et recherchez une profession vous permettant de rester à domicile et de gagner un salaire intéressant tout en organisant vous-même votre temps de travail ?

Pour de plus amples informations, contactez-nous par téléphone au 021/947.57.75 (lu-ma et ve matin) ou par mail à : veveyse@accueildejour.ch

Davantage de détails sur : www.accueildejour.ch

Merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce journal.
Merci particulièrement à nos annonceurs, nos correcteurs et à nos fidèles « plieuses »

Equipe rédactionnelle : Charlotte Fisler, Yannick Aebischer, Anouk Hutmacher, Sylvie Maillard, Marc Piccand, Christine Simac

Les 40 ans de la société de jeunesse

C'est en 1973 qu'est diffusé pour la première fois en couleurs le télé-journal de la Télévision suisse romande.

Cette année-là, le tronçon d'autoroute A12, entre Flamatt et Düdingen sera également inauguré.

Toutefois ce qui nous intéresse aujourd'hui est un événement plus local. En effet, **la fondation de la société de jeunesse paroissiale de St-Martin** rebaptisée de nos jours « Les Globe-Trotters » a eu lieu le 12 avril 1973.

A l'origine la société avait pour but de réunir les jeunes de la paroisse pour cultiver l'entente et l'amitié. Elle devait organiser et procurer aux jeunes des activités à caractère social ou culturel dans le village ou ailleurs. Les statuts ont certes été révisés en 2009 mais les buts actuels sont toujours les mêmes que les anciens.



La vie de la société a toujours été marquée par les sorties et les voyages. Le premier week-end a eu lieu en Alsace et la dernière semaine de vacances s'est passée en Crète. Ce sont depuis toujours des souvenirs inoubliables pour chaque membre.

Fête Bavaroise des 40 ans

Afin de fêter dignement ces 40 ans d'existence, pour la première fois dans notre village, une fête bavaroise fut organisée à la salle polyvalente le samedi 23 novembre 2013. A cette occasion, tous les anciens membres de la société furent conviés pour un repas composé de demi-poulet et de saucisses de Munich. L'animation musicale de la soirée a été confiée à différents groupes de musique folklorique. Une masse gravée avec le logo de la jeunesse a été remise à chaque ancien membre en souvenir de cette fête.

Nouveau logo

L'année écoulée fut l'occasion pour la jeunesse de changer de t-shirts et de modifier notre logo. C'est ainsi qu'un nouveau t-shirt a été confectionné ainsi que des jackets. Quant au logo, c'est désormais une jolie boussole qui remplace notre vieil auto-stoppeur.



L'année 2014 débute sur les chapeaux de roue ...

Inauguration et accueil des nouveaux tenanciers

Comme le veut la tradition, à chaque changement de gérant, un sapin doit être dressé contre la façade du restaurant. Et nous pouvons vous assurer que c'est une sacrée expédition que de le faire. Il a fallu tout d'abord aller chercher un sapin en forêt et le transporter à dos d'homme jusqu'au véhicule de transport. Puis ce fut toute une organisation que de le planter et le faire tenir en place mais le succès fut au rendez-vous.

Futures activités

Un grand changement aura lieu cet été au niveau des gérants de jeunesse. Il n'y en aura pas en Veveyse car une fête cantonale est organisée à Farvagny. Pour différentes raisons, la jeunesse ne souhaite pas participer à cette fête prévue. Néanmoins, nous espérons que vous avez pu admirer notre char lors du carnaval de Châtel-St-Denis.

Enfin nous remercions toute la population de Besencens, de Fiaugères, du Jordil et de St-Martin pour leur soutien et leur considération lors de nos différentes activités. C'est ainsi que nous aurons le plaisir de rencontrer les habitants lors des traditionnels chants du 1er mai.



La permaculture une philosophie et méthode pratique pour prendre soin de la Terre, de l'humain et partager

La permaculture est une philosophie et une méthode pratique qui signifie tout d'abord apprendre de la nature.

Son fondement vise à rendre nos vies plus durables et plus productives tout en réduisant le travail et l'énergie requise, en prenant les écosystèmes naturels comme modèle pour nos propres habitats humains. Plus précisément, la permaculture tend à rendre positif notre impact écologique négatif.

Les écosystèmes naturels sont durables et sont la base du cadre novateur de la permaculture pour créer des modes de vies durables. Si l'on peut comprendre les principes sur lesquels les écosystèmes opèrent et les appliquer plus largement, on peut alors bénéficier de leurs avantages pour les jardins, les fermes, les bâtiments ou tout autre lieu que ce soit en campagne ou en ville.

La permaculture a, en fait, été pratiquée depuis des milliers d'années de par le monde. Le terme ainsi que toute l'idée de permaculture ont néanmoins été développés par les Australiens Bill Mollison et David Holmgren dans les années 1970.

Le terme "permaculture" vient de l'anglais "**permanent agriculture**" mais fut étendu ensuite à "**permanent culture**" tant les aspects sociaux sont indissociables d'un véritable système durable.

La permaculture se base sur trois éthiques fondamentales :

Prendre soin de la Terre : L'Homme est une espèce parmi tant d'autres et il doit préserver la Terre en son entier en laissant derrière lui un impact, dû aux activités humaines, le plus minime possible. La permaculture travaille avec la nature, plutôt qu'en compétition.

Prendre soin de l'humain : Dans toute conception en permaculture, les besoins de la terre et des personnes ont un poids égal. Il faut s'assurer du bien-être des individus et des communautés.

Partager équitablement : Les ressources limitées de la planète doivent être distribuées de manière équitable entre les humains, les animaux et les plantes en réfléchissant à long terme et pour les générations futures.



La permaculture cherche tout d'abord à travailler avec ce qui est déjà présent sur le terrain et à le préserver au mieux, ensuite à améliorer ce qui est là et en dernier lieu, à ajouter de nouvelles choses.

Ces principes sous-tendent la conception (design) du jardin permacole selon Patrick Whitefield, un des tous grands professeurs de permaculture en Europe (auteur d'un manuel sur la permaculture dans les climats tempérés : The Earth Care Manual).

Concrètement :

Le sol sauvage : Le sol est le support de la vie terrestre, c'est pourquoi il est important de maintenir les sols dans des conditions les plus naturelles possibles, en évitant le labour, en couvrant le sol avec de la matière organique et en utilisant des plantes vivaces. En permaculture, on cherche à travailler avec la nature plutôt que contre, en se rapprochant le plus possible de la manière dont elle fonctionne.

La diversité : Plus le système est diversifié, plus il est sain, productif et durable, à la façon des écosystèmes naturels (une forêt, par exemple, est composée d'une multitude d'espèces).

La conception multi-dimensionnelle : Basé sur une imitation directe des écosystèmes, ce concept comprend une utilisation des dimensions horizontales et verticales de l'espace. En pratique, les différents étages de la végétation sont utilisés ensemble (comme par exemple en forêt : les plantes herbacées, les buissons et les arbres), tout comme la succession des plantes à court et long terme (comme dans la nature lorsqu'une prairie abandonnée devient au fil des décennies une forêt mature), ainsi que les bordures, l'endroit le plus productif des écosystèmes (comme la zone de transition entre deux écosystèmes, par exemple entre une forêt et une prairie).

Un exemple qui montre bien l'utilisation en permaculture de la diversité et de la conception multi-dimensionnelle (ainsi que tous les autres principes) est le **jardin-forêt**.

Le jardin-forêt est une planification d'un système durable, le plus autonome possible, résilient et productif, qui se base sur celui d'une forêt naturelle. On y retrouve les différents étages de la végétation avec des grands arbres, arbustes, buissons, plantes herbacées. Il est conçu de telle manière que toutes les plantes, tous les éléments de la conception, ont une fonction pour le système en son entier, que ce soit produire de la nourriture, fixer de l'azote, attirer des insectes bénéfiques, etc.

On y retrouve donc une très grande diversité des plantes et des autres organismes vivants.



L'emplacement relatif : Le but est de créer un réseau de relations bénéfiques entre les différents composants de nos systèmes. Placer les éléments aux bons endroits grâce à une observation assidue est donc essentiel.

Les outils-clés de planification : Il existe différents outils de planification qui peuvent être utilisés ensemble pour trouver les meilleurs emplacements pour les différents éléments de la conception: les zones (les choses qui demandent le plus d'attention devraient être placées le plus proche de la maison, et vice-versa), le réseau (mettre en lien les différents centres d'attention et d'activité humaine), le secteur (mettre en place des éléments en fonction d'influences venant de l'extérieur comme le vent, le soleil, etc.) et l'élévation (placer les éléments en relation avec la forme du terrain).



Dans la planification d'un système en permaculture, une carte est créée avec ces outils clés. Grâce à l'observation attentive de l'endroit choisi (ici une petite ferme, mais une planification peut aussi se faire à plus petite échelle pour un jardin par exemple), le permaculteur va arranger d'une façon la plus naturelle et réfléchie possible les différents éléments qui constituent le lieu et ceux qu'il veut ajouter. Cela lui donnera un plan de base pour arranger son jardin, son verger ou sa ferme de manière à ce que le système se rapproche le plus possible d'un écosystème naturel.

A petite échelle : La permaculture promeut des systèmes à petite échelle et locaux (plutôt qu'à grande échelle et globaux). Planifier à petite échelle est plus pratique et efficace au niveau des énergies et de la diversité.

Input – output : Il est important de placer des éléments de telle sorte qu'un output de l'un devient un input de l'autre. Il est également indispensable de penser à tous les outputs des éléments : chaque plante, animal et structure dans la planification devrait servir autant de fonctions que possible.

Chaque élément dans la planification va demander et donner des choses.

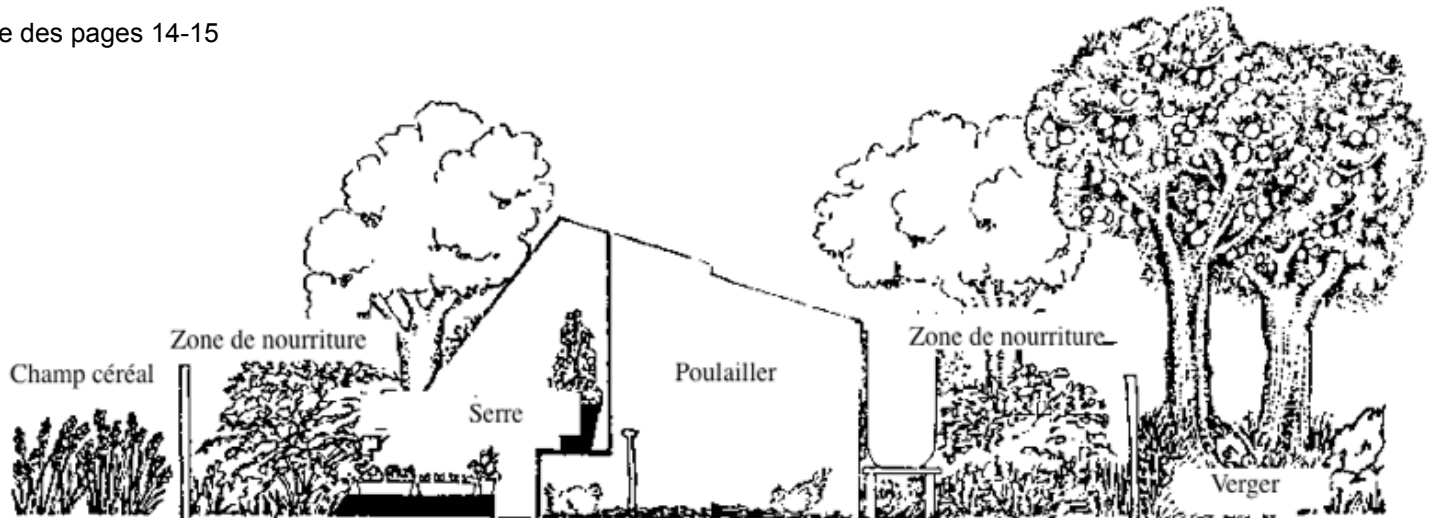
Si l'on prend l'exemple d'une poule, il faudra lui donner de la nourriture, de l'eau, un abri, etc., mais la poule va de son côté produire des oeufs, de la viande, de la chaleur, etc. En permaculture, on va tenter de mettre en lien tous ces inputs et outputs de telle manière à créer un ensemble où il y a le moins de gaspillage possible (s'entend des outputs inutilisés, perdus).

Prenons par exemple un poulailler. Lorsque les poules sont dans leur abri, elles vont produire de la chaleur qui va se dissiper à travers les parois et s'évanouir dans la nature. Pourquoi donc ne pas installer une petite serre sur la façade Sud du poulailler? Comme ceci, une partie de la chaleur produite par les poules peut être récupérée pour chauffer un peu la serre.

Voilà comment un output d'un élément devient un input pour un autre. Et le cheminement ne s'arrête pas là. L'eau du toit peut être récupérée pour les abreuver; le verger situé à côté peut constituer une zone de nourriture tout en faisant profiter le verger des fientes (engrais) ou de leur prédation sur les parasites des fruits; etc.. (la liste est longue !).

La permaculture une philosophie et méthode pratique pour prendre soin de la Terre, de l'humain et partager

suite des pages 14-15



Les flux d'énergie : La permaculture est centrée sur une réduction de l'utilisation d'énergie à un niveau durable en favorisant les énergies locales et renouvelables. La permaculture tente de réduire tant l'énergie utilisée que l'énergie grise. L'utilisation des ressources biologiques est également prônée, comme par exemple des animaux ou plantes qui vont aider indirectement ou directement à contrôler des espèces nuisibles.

Les ensembles : Les choses fonctionnent sous forme d'ensembles. Un écosystème est un système intégré dans lequel toutes les parties interagissent pour former un ensemble complexe. Toute planification en permaculture s'intéresse donc à toutes les différentes choses qui peuvent avoir une fonction dans le système choisi (maison, jardin, étang, etc.).

Un des fondements de la planification en permaculture est l'observation.

Il est important d'observer, d'écouter le paysage et les gens avant d'apporter tout changement important à l'endroit, pour éviter des erreurs et des remords après avoir fait des choses précipitamment. La « règle des douze mois » est souvent mentionnée lorsqu'une conception est mise en route. Il ne faudrait rien faire de « définitif » (s'entend là des changements importants comme planter des arbres, construire une serre, ...) durant la première année (et même plus) afin de se laisser le temps d'observer le mieux possible tous les éléments qui caractérisent le lieu. Cela permet d'éviter des erreurs et ainsi d'économiser sa propre énergie.

La permaculture n'est pas un dogme ou une religion mais un système de conception écologique qui nous aide à trouver des solutions à ces nombreux problèmes, locaux et globaux, auxquels nous faisons face.

Au coeur de la permaculture, il y a un désir fondamental de faire ce qu'on le croit être juste, de faire partie de la solution plutôt que du problème.

Il s'agit de prendre les choses en main soi-même plutôt que de se persuader que le pouvoir et les autres vont changer.

Ivo Fisler

